

Rapport

Étude sur l'expérience de déchéance des polices d'assurance temporaire 10 ans

Sous-commission sur l'expérience en
assurance-vie individuelle

Janvier 2014

Document 214011

This document is available in English

© 2014 Institut canadien des actuaires

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
Gouvernance du projet	5
Sociétés d'assurance ayant présenté des données	5
Équipe du projet	6
TERMINOLOGIE	6
Portée de l'étude	6
Principales définitions	6
Période de l'étude	7
Exclusions définies dans la demande de données	7
Champs de données	9
Concentration	9
Durée de la police	9
Codage des dates	9
VÉRIFICATION DES RÉSULTATS	10
Âge	11
Sexe	12
Durée	12
TAUX DE DÉCHÉANCE : BASE DE DONNÉES SEMI-AGRÉGÉES	15
VARIATION DES TAUX DE DÉCHÉANCE SELON LES FACTEURS DE RISQUE	15
Tableaux de référence	15
Format des tableaux de variance	16
Sexe	16
Tabagisme	17
Souscription préférentielle	17
Tabagisme et souscription préférentielle combinés	20
Fréquence des paiements	20
Mode de paiement	21
Police autonome c. avenant	22
Assurance-vie sur deux têtes	23
Cote de mortalité	23
Somme assurée	24
Province	25
Assureurs	27
ACTIVITÉ DE DÉCHÉANCE AU POINT DU PREMIER RENOUVELLEMENT	27
MISES EN GARDE	33
ANNEXE – TABLEAUX DE RÉFÉRENCE	34

FICHIERS DE DONNÉES FOURNIS DANS DES CLASSEURS EXCEL

Supplément de tableaux 1 : Taux selon l'âge/le sexe jusqu'à la durée 12 avec statistiques sur les expositions et les déchéances

Supplément de tableaux 2 : Taux unisexes selon l'âge jusqu'à la durée 24 avec statistiques sur les expositions et les déchéances

Supplément de tableaux 3 : Tableaux de référence avec statistiques sur les expositions et les déchéances

LISTE DES TABLEAUX

1	Statistiques de la base de données de l'étude.....	9
2	Taux de déchéance selon l'âge (d'après le nombre et le montant)	11
3	Taux de déchéance selon l'âge à la durée 10 (d'après le nombre et le montant).....	11
4	Taux de déchéance selon le sexe (d'après le nombre et le montant)	12
5	Taux de déchéance selon la durée (d'après le nombre et le montant).....	13
6	Somme assurée moyenne exposée selon la durée	13
7	Taux de déchéance selon la durée (d'après le nombre)	14
8	Taux de déchéance selon la durée et le sexe (d'après le montant).....	15
9	Variance dans les taux de déchéance selon le sexe (d'après le nombre)	17
10	Variance dans les taux de déchéance selon le sexe (d'après le montant)	17
11	Variance dans les taux de déchéance selon le tabagisme (d'après le nombre)	17
12	Variance dans les taux de déchéance selon le tabagisme (d'après le montant)	17
13	Variance dans les taux de déchéance selon l'approche de souscription préférentielle (d'après le nombre)	19
14	Variance dans les taux de déchéance selon l'approche de souscription préférentielle (d'après le montant)	19
15	Variance dans les taux de déchéance selon le tabagisme et l'approche de souscription préférentielle (d'après le nombre)	20
16	Variance dans les taux de déchéance selon le tabagisme et l'approche de souscription préférentielle (d'après le montant).....	20
17	Variance dans les taux de déchéance selon la fréquence (d'après le nombre).....	21
18	Variance dans les taux de déchéance selon la fréquence (d'après le montant).....	21
19	Variance dans les taux de déchéance selon le mode de paiement (d'après le nombre)	21
20	Variance dans les taux de déchéance selon le mode de paiement (d'après le montant)	22
21	Somme assurée moyenne selon une police autonome/un avenant.....	22
22	Variance dans les taux de déchéance selon une police autonome/un avenant (d'après le nombre).....	22
23	Variance dans les taux de déchéance selon une police autonome/un avenant (d'après le montant).....	23
24	Variance dans les taux de déchéance selon l'assurance-vie sur deux têtes (d'après le nombre)	23
25	Variance dans les taux de déchéance selon l'assurance-vie sur deux têtes (d'après le montant)	23
26	Variance dans les taux de déchéance selon la cote de mortalité (d'après le nombre).....	24
27	Variance dans les taux de déchéance selon la cote de mortalité (d'après le montant).....	24
28	Variance dans les taux de déchéance selon la somme assurée (d'après le nombre)	24
29	Variance dans les taux de déchéance selon la somme assurée (d'après le montant)	25
30	Variance dans les taux de déchéance selon la province (d'après le nombre)	25
31	Variance dans les taux de déchéance selon la province (d'après le montant).....	26
32	Variance dans les taux de déchéance selon la province – Normalisé	26
33	Variance dans les ratios de déchéance selon l'assureur (d'après le nombre).....	27
34	Variance dans les ratios de déchéance selon l'assureur (d'après le montant).....	27
35	Ratio des taux de déchéance à la durée 10 au taux moyen aux durées 1 à 9 (d'après le nombre et le montant)	28
36	Répartition des taux de déchéance selon le mois pendant les durées 10 et 11 (d'après le mode de paiement).....	32

INTRODUCTION

La présente étude sur la déchéance dans le cadre des polices canadiennes d'assurance individuelle temporaire 10 ans (T10) entièrement garanties, renouvelables et transformables, a été menée par la Sous-commission sur l'expérience en assurance-vie individuelle de la Commission de recherche de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Il s'agit de la première étude sur les déchéances des produits 10 ans menée par l'ICA.

L'ICA a retenu les services du cabinet Fraser Group et lui a confié le mandat suivant :

- Recueillir les données et les valider;
- Analyser les données groupées;
- Produire des tableaux des taux de déchéance;
- Préparer la documentation pertinente, notamment le présent document.

La demande initiale de données aux fins de l'étude a été diffusée en août 2011, avec une date limite de dépôt des données fixée au 30 novembre 2011. La collecte des données initiales a en fait pris fin en juillet 2012.

Pendant le processus de validation des données, certains assureurs ont fourni des données supplémentaires pour combler certaines lacunes. Dans plusieurs cas, l'assureur a même dû déposer de nouvelles données. La compilation de toutes les données validées s'est terminée à la fin de février 2013.

GOUVERNANCE DU PROJET

- Marc-André Belzil, président de la Commission de recherche jusqu'en juin 2013;
- Dave Dickson, président de la Commission de recherche;
- Membres de la Sous-commission sur l'expérience en assurance-vie individuelle :
Nikolai Serykh, président
Mark Andrews Simon Bélanger
Rhys DeGrave Annie Girard
Blake Hill Nicolas Rochon
Scott Spencer Lisa Zwicker
- Marie-Josée Blanchet et Kim Girard ont été membres de la sous-commission jusqu'en septembre 2013.

Sociétés d'assurance ayant présenté des données

Les 12 plus importants souscripteurs d'assurance T10 au Canada ont été invités à participer à l'étude. Les 10 sociétés suivantes ont fourni des données :

- BMO Assurance-vie;
- Canada-Vie;
- Co-operators, compagnie d'assurance-vie;
- L'Équitable, compagnie d'assurance-vie du Canada;
- Industrielle Alliance;
- Great West, compagnie d'assurance-vie;
- London Life;
- Financière Manuvie;
- Compagnie d'assurance-vie RBC;
- Sun Life du Canada.

Équipe du projet

L'ICA a retenu les services du cabinet Fraser Group, un cabinet de recherche indépendant, pour gérer l'étude. Les chefs du projet du groupe Fraser étaient Ken Fraser et Richard Shillington.

TERMINOLOGIE

Dans cette section, certains des termes clés utilisés tout au long de la présente étude sont expliqués.

Commission s'entend de la Sous-commission sur l'expérience en assurance-vie individuelle de la Commission de recherche de l'Institut canadien des actuaires.

Exposition a son sens actuariel habituel et s'entend des polices qui sont actives et donc « exposées » à une éventuelle résiliation. Dans cette étude, les quantités d'exposition sont exprimées en « années-vie », une année-vie représentant une police active pendant 12 mois. L'exposition peut être quantifiée sous forme soit du nombre de vies exposées soit du montant des prestations exposées. L'exposition selon le montant est mesurée en fonction du montant à risque tout juste avant la fin de la période d'observation (c.-à-d., tout juste avant la résiliation de la police ou à la fin de la période de l'étude¹).

Déchéance s'entend de la résiliation d'une police qui doit être entraînée par action ou l'inaction du titulaire de police (c.-à-d., avis de résiliation, demande de transformation ou non-paiement des primes). Les polices peuvent aussi être résiliées pour cause de décès ou d'échéance, mais ce n'est alors pas considéré comme une déchéance. Par définition, une déchéance se produit le dernier jour pour lequel une prime a été payée (c.-à-d., avant le délai de grâce). Dans la présente étude, déchéance fait renvoi à la résiliation complète d'une police. Les déchéances partielles (diminution de la somme assurée) ne sont pas prises en compte dans les taux de déchéance déclarés.

Police s'entend habituellement d'une couverture T10, qui peut être fournie sous forme de police autonome ou d'un avenant à une police de base qui peut aussi fournir une assurance-vie entière ou une assurance-vie universelle.

La *base de données de l'étude* correspond à toute la série de données sur les polices qui ont été acceptées dans le cadre de l'étude.

Le *gestionnaire de l'étude* fait renvoi à l'entrepreneur indépendant (groupe Fraser) dont les services ont été retenus par l'ICA pour traiter les données et préparer les tableaux d'analyse à l'intention de la *commission*.

PORTÉE DE L'ÉTUDE

Cette section décrit le cadre de l'étude comme il était défini dans la demande de données envoyée aux assureurs participants.

Principales définitions

« Police » s'entend d'une police autonome ou d'un avenant prévoyant la couverture admissible.

¹ L'exposition théorique est ainsi un peu sous-évaluée puisque pour un petit pourcentage des polices, la somme assurée aura été modifiée pendant la période à l'étude. Dans presque tous les cas, la somme assurée est révisée à la baisse.

Une couverture admissible prévoit :

- Une assurance-vie temporaire 10 ans renouvelable et transformable;
- Sur des assurés canadiens;
- En dollars canadiens;
- Avec des taux initiaux et de renouvellement garantis.

L'événement d'intérêt est une déchéance de la police pendant la période d'observation.

Bien qu'il ait été souhaitable de mesurer séparément les déchéances attribuables à la transformation et les déchéances pour d'autres motifs, il a été impossible de le faire, le codage chez les assureurs participants manquant d'uniformité.

Par définition, une déchéance se produit le dernier jour pour lequel la couverture a été payée (c.-à-d., avant le délai de grâce).

Exemple

Une police entre en vigueur le 1^{er} juillet 2005 (primes payées annuellement). Les primes ont été versées en 2005 et 2006. Aucune prime n'a été versée en 2007 et l'assureur a annulé la police pour cause de non-paiement. Par définition, la déchéance se produit le 30 juin 2007 = une déchéance pendant la deuxième année d'assurance.

Le sous-ensemble de déchéances qui se produisent tout juste avant ou immédiatement après l'anniversaire de la police correspondant au premier renouvellement revêt un intérêt particulier dans le cadre de cette étude.

Si une police a été résiliée pour cause de non-paiement puis rétablie, avec ou sans preuves, elle n'est pas associée à une déchéance.

Période de l'étude

L'étude porte sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2010. Toutes les polices admissibles en mode de paiement des primes entre ces dates étaient déclarables sous réserve des exclusions ci-dessous. Il importe cependant de souligner que l'analyse dans la présente étude s'appuie sur des années d'assurance complètes dans le cadre de ces six années civiles. Ce ne sont donc pas toutes les polices de la base de données de l'étude qui ont contribué à l'analyse.

Exclusions définies dans la demande de données

- Les polices qui prévoyaient une assurance en vertu d'une convention d'assurance provisoire puis que le service de souscription n'a pas approuvées aux fins d'émission;
- Les polices qui ont été révoquées par l'assureur ou qui font l'objet d'un litige d'une manière ou d'une autre;
- Les polices ayant fait l'objet d'une modification ayant généré un changement au chapitre de la prime pendant la période de l'étude;
- Les polices payées sur la base d'une prime unique.

TRAITEMENT ET VALIDATION DES DONNÉES

Les gestionnaires du projet ont passé en revue toutes les données soumises afin de vérifier si elles étaient exhaustives et conformes aux normes prévues. Au besoin, on a demandé des données supplémentaires aux participants pour régler les incongruités.

On a reçu plus de six millions d'enregistrements de données des assureurs participants. Toutefois, cela ne représentait que 2,3 millions de polices uniques puisque certains assureurs ont soumis une série d'extraits annuels.

Ce ne sont pas tous les assureurs qui ont fourni des données pour toute la période des six années de l'étude :

- Trois assureurs ont fourni des données ne couvrant que cinq ans (2006–2010);
- Un assureur a fourni des données ne couvrant que trois ans (2008–2010) pour la plupart des polices de son bloc.

En outre, un assureur n'a fourni des données que sur les polices émises depuis 1999.

Toutes les données soumises ont été traitées dans un fichier de données brutes. Pour certains assureurs, on a dû, à cette fin, réconcilier l'information en double dans les extraits provenant de dates différentes. Le fichier traité contenait de l'information sur 2 313 885 polices uniques.

Pour générer la base de données de l'étude, le fichier de données brutes a été à nouveau traité afin de s'assurer que tous les enregistrements étaient bien codés. Le fichier de données brutes a aussi été filtré afin d'en retirer des polices pour diverses raisons, notamment :

- Les polices ne s'inscrivant pas dans la portée de la demande de données;
- Les polices émises sur une forme quelconque d'émission garantie;
- Les polices sur deux têtes pour lesquelles les renseignements sur le sexe n'étaient pas disponibles;
- Les polices sur deux têtes payables au dernier décès²;
- Les polices dont l'âge à l'émission est inférieur à 16 ans;
- Les polices dont l'âge à l'émission est supérieur à 69 ans;
- Un petit nombre de polices qui semblaient contenir des données corrompues dans certains champs.

La base de données de l'étude compte 2,2 millions d'enregistrements, soit 4,2 % de moins que le fichier de données brutes.

L'analyse ayant été faite d'après des années d'assurance complètes seulement, ce ne sont pas toutes les polices qui ont contribué à l'analyse. De plus, une police qui était active pendant les six années civiles visées par l'étude contribuerait habituellement pour au plus cinq années d'assurance (six ans si l'anniversaire de la police était le 1^{er} janvier).

² Les polices sur deux têtes payables au dernier décès sont relativement peu courantes et elles ne sont pas souscrites par tous les assureurs.

Tableau 1 Statistiques de la base de données de l'étude

Polices actives pendant la période à l'étude	2 217 293
Polices contribuant à des données sur l'exposition	2 019 372
Exposition (années-vie)	6 871 582
Déchéances dans les polices exposées	591 337

Champs de données

Outre les données habituelles sur l'âge, le sexe, le montant et la durée de la police, le plan de recherche a aussi saisi des données sur les éléments suivants :

- Le tabagisme;
- La cote de mortalité;
- La classification de la souscription préférentielle;
- L'assurance sur deux têtes/sur une tête;
- La structure de la police (autonome ou avenant);
- La fréquence du paiement;
- Le mode de paiement (préautorisé ou autre);
- La province.

Le plan de recherche initial prévoyait aussi une analyse des taux de déchéance par rapport à l'importance du changement du taux de prime au renouvellement. En bout de ligne, seuls quelques assureurs ont été en mesure de fournir les données sur les primes nécessaires et cette partie de l'étude n'a pu être achevée.

Concentration

La plus importante contribution de données d'un assureur unique comptait pour 27 % de l'exposition et la plus petite, pour 2 %.

Les trois assureurs en tête de liste représentaient 60 % des expositions à l'étude. Les cinq assureurs les plus importants (50 % du groupe participant) étaient responsables de 80 % des expositions.

Durée de la police

La durée maximale, soit l'année de police 44, a été déclarée par un assureur.

Cependant, la plupart des participants n'ont fourni des nombres significatifs de polices que jusqu'à la durée 22, approximativement. Par la suite, le nombre d'assureurs participants et de polices exposées diminuait rapidement. À la durée 22, il y avait 1 261 déchéances provenant de neuf assureurs. À la durée 25, il y avait 347 déchéances provenant de sept assureurs. À la durée 30, il y avait 55 déchéances provenant de trois assureurs.

En conséquence, pour garantir la crédibilité des statistiques et une répartition raisonnable des assureurs, seules les données jusqu'à concurrence de la durée 24, y compris, sont utilisées dans les résultats déclarés ci-dessous.

Codage des dates

La plupart des déchéances se produisent à la date d'anniversaire mensuel ou annuel et la plupart des assureurs codent ces dates de résiliation selon la date d'anniversaire réelle. Par exemple, une

police du 15 juin 2003 résiliée après que cinq primes annuelles aient été versées indiquerait comme date de résiliation le 15 juin 2008. Pour assurer l'uniformité avec les définitions de la présente étude, ces enregistrements ont été recodés pour indiquer une résiliation la veille de l'anniversaire (p. ex., le 14 juin 2008).

La plupart des assureurs indiquent également la résiliation de certaines polices à des dates qui ne correspondent pas à la date d'anniversaire mensuel. Ces résiliations ont tendance à être réparties de façon assez uniforme tout au long du mois de police. Ces dates ont été acceptées telles que soumises. Les résiliations peuvent être enregistrées autrement qu'en fonction de la date d'anniversaire pour plusieurs raisons, notamment :

- Les transformations;
- Les rachats (avec l'émission d'une police de remplacement);
- Les polices avec paiements par prélèvements annulés à la demande de l'assuré lorsqu'une prime calculée au prorata est conservée;
- L'annulation d'un avenant T10 avec annulation de la police de base.

Dans le cas d'un assureur, il a été déterminé que la date de résiliation soumise correspondait parfois à la date à laquelle la résiliation a été administrativement traitée. L'assureur a toutefois confirmé que la date enregistrée précède alors la date à laquelle la couverture prend réellement fin et qu'elle préciserait tout de même le mois de résiliation de la police de manière adéquate. Aucun ajustement ne s'avère nécessaire.

L'analyse des données brutes a permis de constater que c'est une pratique courante au sein de l'industrie d'éviter de dater les polices au 29^e, 30^e ou 31^e jour du mois³. Par souci d'une plus grande cohérence (et pour faciliter la programmation), toutes les dates de résiliation ou d'entrée en vigueur correspondant au 29^e, 30^e ou 31^e jour du mois ont été modifiées pour le 28^e jour du mois.

VÉRIFICATION DES RÉSULTATS

La commission a reçu des rapports périodiques du gestionnaire de l'étude et a donné des directives au besoin. Les principales définitions et les principaux processus opérationnels ont été documentés par le gestionnaire de l'étude et confirmés par la commission.

La commission s'est penchée sur le calcul des valeurs des expositions et des déchéances dans un échantillon aléatoire de 10 000 polices. La commission a aussi demandé des tests sur certaines questions techniques en rapport avec les données, dont le traitement des dates (voir ci-dessus), et en a examiné les résultats.

Enfin, on a remis à chacun des assureurs participants un résumé de leurs propres données traitées conformément à la méthodologie de l'étude. Tous les assureurs ont confirmé que ces résultats correspondaient à ceux de leurs études internes.

³ La fréquence observée pour le 29^e, 30^e ou 31^e jour correspondait à 20 % de ce à quoi on s'attendrait pour la plupart des jours (à l'exception des sommets aux jours 1 et 15) tandis que la fréquence au 28^e jour était considérablement plus élevée.

TAUX DE DÉCHÉANCE : APERÇU

Les taux de déchéance varient selon la somme assurée comme en font foi les écarts dans les taux de déchéance en fonction du nombre de polices et en fonction du montant d'assurance. En conséquence, l'analyse dans la présente étude se présente, pour la majeure partie, de deux façons, soit selon le nombre de polices et selon la somme assurée.

Âge

Ainsi qu'indiqué au Tableau 2, le taux total de déchéances pour toutes les durées varie peu selon l'âge à l'émission. Les taux pour les groupes d'âge à l'émission plus jeunes sont un peu supérieurs à la moyenne. Pour les âges de plus de 60 ans, les taux de déchéance sont légèrement supérieurs lorsqu'ils sont mesurés selon le montant.

Tableau 2 Taux de déchéance selon l'âge (d'après le nombre et le montant)

Âge à l'émission	Nombre	Montant
Moins de 25	10,0 %	9,7 %
25-29	9,3 %	8,7 %
30-34	8,7 %	7,9 %
35-39	8,7 %	7,9 %
40-44	8,4 %	7,7 %
45-49	8,3 %	7,6 %
50-54	8,3 %	7,7 %
55-59	8,2 %	7,8 %
60-64	8,2 %	8,2 %
65-69	7,5 %	8,5 %
Total	8,6 %	7,9 %

Il convient toutefois de souligner au lecteur que les taux de déchéance varient selon l'âge à l'émission pour une durée donnée. En particulier, ainsi qu'indiqué au Tableau 3, les taux de déchéance au renouvellement peuvent varier de façon significative selon l'âge à l'émission.

Pour toute la gamme des durées, le lecteur est prié de consulter les tableaux détaillés fournis dans les suppléments de tableaux (sous forme de classeurs Excel) ou les tableaux de référence figurant en annexe.

Tableau 3 Taux de déchéance selon l'âge à la durée 10 (d'après le nombre et le montant)

Âge à l'émission	Nombre	Montant
Moins de 25	16,9 %	18,2 %
25-29	19,7 %	21,8 %
30-34	24,5 %	26,7 %
35-39	29,6 %	32,6 %
40-44	35,7 %	39,5 %
45-49	42,0 %	46,1 %
50-54	48,2 %	52,1 %
55-59	56,1 %	59,3 %
60-64	58,1 %	63,5 %
65-69	53,7 %	63,0 %
Total	34,1 %	37,1 %

Sexe

Les taux de déchéance chez les hommes sont supérieurs à ceux chez les femmes, qu'ils soient mesurés d'après le nombre ou d'après le montant.

Tableau 4 Taux de déchéance selon le sexe (d'après le nombre et le montant)

Sexe	Nombre	Montant
Femmes	8,3 %	7,4 %
Hommes	8,9 %	8,2 %
Total	8,6 %	7,9 %

Durée

Les taux de déchéance indiquent une variation significative selon la durée comme on peut le constater dans le Graphique 1 et le Tableau 5. Comme prévu, les taux de déchéance augmentent de façon radicale aux points de renouvellement à 10 et 20 ans.

Les taux de déchéance d'après le montant sont inférieurs à ceux d'après le nombre jusqu'à la durée 7. Par la suite, les taux d'après le montant sont dans l'ensemble plus élevés que ceux d'après le nombre.

À part aux points de renouvellement, les taux de déchéance sont légèrement inférieurs pendant les périodes de renouvellement (après 10 ans et après 20 ans) comparativement au terme initial de la police. Il convient toutefois de souligner au lecteur que ces observations se fondent sur des polices souscrites dans les années 1980 et 1990. La façon dont ces polices sont conçues et tarifées peut être différente de la façon dont le sont les polices vendues plus récemment.

Graphique 1 Taux de déchéance selon la durée (d'après le nombre et le montant)

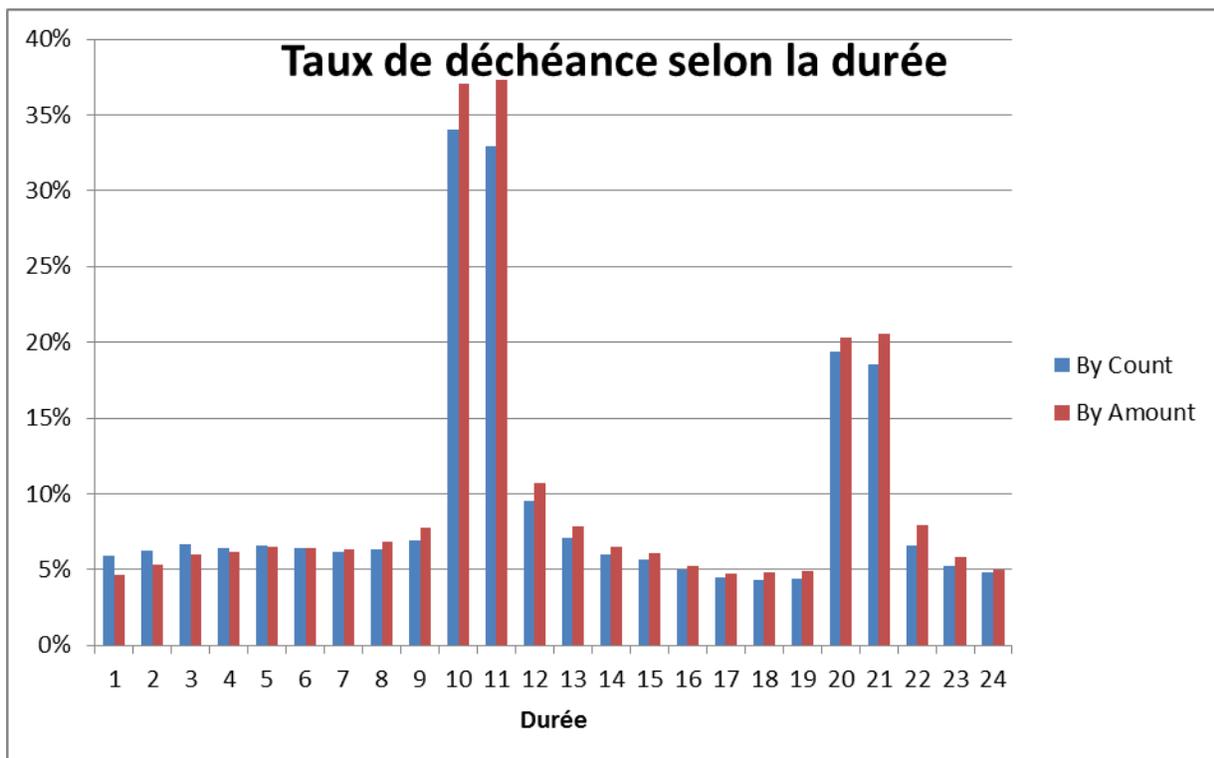


Tableau 5 Taux de déchéance selon la durée (d'après le nombre et le montant)

Durée	Nombre	Montant	Durée	Nombre	Montant
1	5,9 %	4,7 %	13	7,1 %	7,9 %
2	6,3 %	5,3 %	14	6,0 %	6,5 %
3	6,6 %	6,0 %	15	5,6 %	6,1 %
4	6,4 %	6,2 %	16	4,9 %	5,2 %
5	6,6 %	6,5 %	17	4,5 %	4,8 %
6	6,4 %	6,4 %	18	4,3 %	4,8 %
7	6,2 %	6,3 %	19	4,4 %	4,9 %
8	6,3 %	6,8 %	20	19,4 %	20,3 %
9	7,0 %	7,7 %	21	18,5 %	20,6 %
10	34,1 %	37,1 %	22	6,6 %	7,9 %
11	32,9 %	37,3 %	23	5,2 %	5,9 %
12	9,6 %	10,7 %	24	4,8 %	5,0 %
			Total	8,6 %	7,9 %

Le taux de déchéance total d'après le montant est considérablement inférieur à celui d'après le nombre même si les taux de déchéance d'après le montant sont habituellement plus élevés à compter de la durée 7. Cela s'explique en partie par le fait que les polices toujours actives sont moins nombreuses aux durées ultérieures. Cependant, la somme assurée moyenne exposée est aussi beaucoup plus élevée aux premières durées, comme on peut le constater dans le Tableau 6.

Tableau 6 Somme assurée moyenne exposée selon la durée

Durée	Somme assurée	Durée	Somme assurée
1	374 465	13	163 040
2	355 152	14	158 098
3	332 411	15	153 971
4	311 630	16	149 433
5	293 380	17	147 075
6	274 719	18	143 348
7	259 528	19	138 642
8	246 914	20	135 989
9	232 182	21	130 089
10	216 666	22	123 039
11	194 311	23	120 024
12	172 589	24	117 367
		Total	280 309

TAUX DE DÉCHÉANCE : TABLEAUX DÉTAILLÉS

Les Tableau 7 et Tableau 8 présentent les taux de déchéance par durée selon le sexe.

Des tableaux plus détaillés sont fournis dans deux fichiers Excel publiés avec la présente étude. En outre, les utilisateurs qui souhaitent créer leurs propres requêtes multidimensionnelles ont accès à une base de données semi-agrégées.

Le supplément de tableaux 1 présente les taux selon l'âge/le sexe jusqu'à la durée 12 ventilés d'après :

- Le tabagisme;
- Le statut de souscription préférentielle.

Le supplément de tableaux 2 présente les taux unisexes selon l'âge jusqu'à la durée 24 ventilés d'après :

- Le tabagisme;
- Le mode de paiement;
- Le statut de police de base/d'avenant.

Tableau 7 Taux de déchéance selon la durée et le sexe (d'après le nombre)

Durée	Femmes	Hommes	Durée	Femmes	Hommes
1	6,0 %	5,9 %	13	6,8 %	7,3 %
2	6,2 %	6,3 %	14	5,6 %	6,3 %
3	6,6 %	6,7 %	15	5,4 %	5,9 %
4	6,3 %	6,5 %	16	4,8 %	5,1 %
5	6,5 %	6,7 %	17	4,2 %	4,6 %
6	6,3 %	6,5 %	18	4,1 %	4,5 %
7	6,0 %	6,3 %	19	4,0 %	4,6 %
8	6,1 %	6,4 %	20	17,8 %	20,5 %
9	6,8 %	7,1 %	21	17,6 %	19,1 %
10	31,8 %	35,6 %	22	6,1 %	6,9 %
11	31,0 %	34,3 %	23	4,8 %	5,5 %
12	9,0 %	10,0 %	24	3,8 %	5,3 %
			Total	8,3 %	8,9 %

Tableau 8 Taux de déchéance selon la durée et le sexe (d'après le montant)

Durée	Femmes	Hommes	Durée	Femmes	Hommes
1	4,8 %	4,6 %	13	7,2 %	8,3 %
2	5,1 %	5,4 %	14	5,8 %	6,9 %
3	5,8 %	6,1 %	15	5,5 %	6,4 %
4	5,8 %	6,4 %	16	4,9 %	5,4 %
5	6,3 %	6,6 %	17	4,3 %	5,0 %
6	6,1 %	6,6 %	18	4,7 %	4,9 %
7	5,9 %	6,5 %	19	4,2 %	5,3 %
8	6,2 %	7,1 %	20	18,3 %	21,2 %
9	7,2 %	8,0 %	21	18,7 %	21,4 %
10	33,4 %	38,8 %	22	6,6 %	8,5 %
11	34,6 %	38,7 %	23	5,0 %	6,2 %
12	9,7 %	11,2 %	24	3,8 %	5,4 %
			Total	7,4 %	8,2 %

TAUX DE DÉCHÉANCE : BASE DE DONNÉES SEMI-AGRÉGÉES

Outre les tableaux fournis dans le présent document et les suppléments de tableaux, le fichier des expositions utilisé aux fins de l'étude est disponible sous forme de base de données semi-agrégées. Ce fichier est fourni en classeur Excel et est structuré de façon à permettre des totalisations croisées basées sur une ou plusieurs des variables suivantes :

- Âge à l'émission (pour des groupes d'âge de cinq ans);
- Sexe;
- Tabagisme;
- Statut de souscription préférentielle;
- Mode de paiement;
- Fréquence des paiements;
- Cote de mortalité;
- Catégorie de somme assurée;
- Police autonome ou avenant;
- Assurance sur deux têtes ou sur une tête.

VARIATION DES TAUX DE DÉCHÉANCE SELON LES FACTEURS DE RISQUE

Tableaux de référence

Pour analyser la variation des taux de déchéance associée à une gamme de caractéristiques des polices (facteurs de risque), deux tableaux de référence ont été établis (d'après le nombre et d'après le montant). Il s'agit de tableaux unisexes avec des taux selon l'âge jusqu'à la durée 14 et des taux selon la durée seulement de la durée 15 à 24. Les valeurs correspondent simplement aux taux de déchéance bruts calculés à partir des expositions et des déchéances dans chacune des

cellules. Les tableaux figurent dans l'annexe et aussi avec les expositions sous-jacentes dans un classeur Excel (supplément de tableaux 3).

Format des tableaux de variance

Les tableaux de cette section de l'étude comportent habituellement trois colonnes d'information.

La première colonne indique la proportion des expositions pour chaque sous-groupe du tableau. Il convient de souligner que certains tableaux peuvent s'appuyer sur un sous-échantillon de la base de données de l'étude. La proportion des expositions indiquée est calculée sur le sous-échantillon.

La deuxième colonne présente le taux de déchéance réel observé dans le sous-groupe sans aucune normalisation.

La dernière colonne présente un ratio de variance des déchéances réelles aux « déchéances normalisées », où les déchéances normalisées⁴ ont été calculées à partir des tableaux de référence. Les tableaux de référence normalisent pour la durée et l'âge jusqu'à la durée 14 et pour la durée seulement après la durée 14.

Il n'y a pas nécessairement un lien entre les valeurs absolues du taux de déchéance réel et le ratio de variance. Par exemple, le taux de déchéance réel pour un sous-groupe pourrait être inférieur au taux moyen de l'étude tandis que le ratio de variance pourrait être supérieur à 1,00. Cela laisserait entendre que le taux de déchéance normalisé pour ce sous-groupe était beaucoup moins élevé que le taux moyen de l'étude.

Le lecteur doit prendre note qu'une partie à tout le moins de la variance observée dans certains tableaux peut être attribuable à d'autres caractéristiques des polices qui ne sont pas normalisées par les tableaux de référence. Certains facteurs de risque peuvent être intercorrélés.

Le lecteur est aussi prié de prendre note que la majorité des expositions dans la présente étude précèdent le premier renouvellement. Les durées 1 à 10 représentent 86 % des expositions d'après le nombre et 92 % d'après le montant. Les relations de variance indiquées dans cette section peuvent varier de façon importante selon la durée et, en particulier, entre la période initiale et celles des renouvellements. Les durées près d'un renouvellement peuvent varier par rapport aux autres durées⁵.

Sexe

Étant donné que les tableaux de référence sont unisexes, il y a de légères différences dans les ratios de variance selon le sexe. Les taux de déchéance chez les femmes sont moins élevés que chez les hommes.

⁴ Le taux de déchéance normalisé n'est pas indiqué dans le tableau, mais peut être généré à partir des autres colonnes si on le souhaite.

⁵ Le lecteur peut consulter la base de données semi-agrégées pour examiner plus attentivement le lien entre la durée et toute autre variable.

Tableau 9 Variance dans les taux de déchéance selon le sexe (d'après le nombre)

Sexe	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Femmes	42 %	8,3 %	0,96
Hommes	58 %	8,9 %	1,03
Total	100 %	8,6 %	1,00

Tableau 10 Variance dans les taux de déchéance selon le sexe (d'après le montant)

Sexe	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Femmes	34 %	7,4 %	0,94
Hommes	66 %	8,2 %	1,03
Total	100 %	7,9 %	1,00

Tabagisme

Les taux de déchéance sur les polices émises à des fumeurs sont considérablement plus élevés que les taux pour les non-fumeurs.

Le lecteur est prié de prendre note que l'exposition dans la catégorie des polices non-classées (sans distinction de tabagisme) est assez limitée et se compose surtout de particuliers de moins de 20 ans ou de polices de plus de 10 ans. Ce ne sont pas tous les assureurs qui ont déclaré des polices non-classées.

Tableau 11 Variance dans les taux de déchéance selon le tabagisme (d'après le nombre)

Tabagisme	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Fumeur	17 %	10,3 %	1,20
Non-fumeur	81 %	8,3 %	0,96
Non-classés	2 %	6,4 %	0,98
Total	100 %	8,6 %	1,00

Tableau 12 Variance dans les taux de déchéance selon le tabagisme (d'après le montant)

Tabagisme	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Fumeur	13 %	9,8 %	1,25
Non-fumeur	85 %	7,7 %	0,96
Non-classés	3 %	5,3 %	0,98
Total	100 %	7,9 %	1,00

Souscription préférentielle

Chaque assureur a son propre barème de souscription préférentielle avec des catégories et une nomenclature diverses. Certains assureurs en ont plus d'un.

L'exemple suivant illustre toutefois une structure assez type :

Figure 1 Exemple de barème de souscription préférentielle

Catégorie préférentielle	Tabagisme	Signification du point de vue de la souscription	Implication quant à la cote (présumée)	Répartition des polices
1	Non-fumeur	Bien meilleur risque que la moyenne	Inférieur au taux normal	10 %
2	Non-fumeur	Meilleur risque que la moyenne	Inférieur au taux normal	15 %
3	Non-fumeur	Risque résiduel	Près du taux normal	60 %
4	Fumeur	Meilleur risque que la moyenne pour un fumeur	Inférieur au taux normal	5 %
5	Fumeur	Risque résiduel pour la catégorie fumeur	Près du taux normal	10 %

L'observation significative à faire ici, c'est qu'une catégorie a beaucoup plus de poids que les autres. Nous présumons que le taux de prime correspondant est assez semblable à ce que le taux de prime serait si une approche de souscription normale était appliquée (peut-être légèrement supérieur).

Aux fins de l'analyse, les barèmes des divers assureurs ont été comprimés en une structure unique en utilisant le dénominateur commun le moins élevé ainsi qu'indiqué à la Figure 2. Il convient de souligner que dans la meilleure catégorie de souscription, il y a des fumeurs et des non-fumeurs. À des fins de codage, une catégorie a été ajoutée pour tenir compte des polices où une approche de souscription préférentielle n'a pas été utilisée.

Figure 2 Codes de souscription préférentielle

Catégorie de l'étude	Codes types des assureurs (d'après la Figure 1 ci-dessus)
Catégorie(s) de souscription préférentielle(s)	1, 2, 4
Catégorie(s) de souscription résiduelle(s)	3, 5

La catégorie de souscription préférentielle affiche des taux de déchéance moins élevés que la moyenne tandis que la catégorie de souscription résiduelle se rapproche de ce qui est prévu. Les taux pour les polices souscrites selon une approche de souscription normale sont légèrement supérieurs à ceux attendus. Les écarts relatifs sont semblables, qu'ils soient mesurés d'après le nombre ou d'après le montant.

Le lecteur devrait prendre note de la différence significative dans la répartition des expositions entre les tableaux d'après le nombre et d'après le montant. Cela indique que la somme assurée

des polices pour lesquelles une approche de souscription préférentielle n'a pas été utilisée est considérablement moins élevée.

Les Tableau 13 et Tableau 14 s'appuient sur l'expérience dans les durées 1 à 12 seulement puisque la souscription préférentielle était rarement utilisée avant le milieu des années 1990.

Dans les Tableau 13 et Tableau 14, la catégorie des polices pour lesquelles la souscription préférentielle n'a pas été utilisée comprend un bloc de polices préférentielles souscrites par un assureur pour lequel la catégorie préférentielle n'était pas disponible (2 % de l'exposition selon le nombre).

Tableau 13 Variance dans les taux de déchéance selon l'approche de souscription préférentielle (d'après le nombre)

Catégorie	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Catégorie de souscription préférentielle	19 %	6,3 %	0,85
Catégories de souscription résiduelle	38 %	7,2 %	0,98
Approche de souscription préférentielle non utilisée	43 %	11,2 %	1,06
Total	100 %	8,6 %	1,00

Tableau s'appuyant sur les durées 1 à 12 seulement.

Tableau 14 Variance dans les taux de déchéance selon l'approche de souscription préférentielle (d'après le montant)

Catégorie	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Catégorie de souscription préférentielle	26 %	6,0 %	0,87
Catégories de souscription résiduelle	43 %	6,9 %	1,02
Approche de souscription préférentielle non utilisée	31 %	11,0 %	1,05
Total	100 %	7,9 %	1,00

Tableau s'appuyant sur les durées 1 à 12 seulement.

Tabagisme et souscription préférentielle combinés

Les Tableau 15 et Tableau 16 présentent les résultats pour toutes les polices souscrites conformément à l'approche préférentielle, avec les résultats selon le statut de fumeur et de non-fumeur séparés⁶. On peut constater que tous les fumeurs, même ceux dans la catégorie préférentielle, affichent des taux de déchéance supérieurs à la valeur normalisée.

Tableau 15 Variance dans les taux de déchéance selon le tabagisme et l'approche de souscription préférentielle (d'après le nombre)

Catégorie de tabagisme	Catégorie préférentielle	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Fumeur	Préférentiel	2 %	8,4 %	1,16
Fumeur	Résiduel	14 %	8,9 %	1,18
Non-fumeur	Préférentiel	32 %	6,2 %	0,83
Non-fumeur	Résiduel	52 %	6,8 %	0,92
Total pour le tableau		100 %	6,9 %	0,93

Ce tableau exclut les polices pour lesquelles la souscription préférentielle n'est pas utilisée et les polices sans distinction au niveau du statut de tabagisme.

Tableau 16 Variance dans les taux de déchéance selon le tabagisme et l'approche de souscription préférentielle (d'après le montant)

Catégorie de tabagisme	Catégorie préférentielle	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Fumeur	Préférentiel	2 %	8,2 %	1,26
Fumeur	Résiduel	10 %	8,6 %	1,26
Non-fumeur	Préférentiel	36 %	5,9 %	0,85
Non-fumeur	Résiduel	52 %	6,5 %	0,97
Total pour le tableau		100 %	6,5 %	0,96

Ce tableau exclut les polices pour lesquelles la souscription préférentielle n'est pas utilisée et les polices sans distinction au niveau du statut de tabagisme.

Fréquence des paiements

Le lecteur est prié de prendre note que les données sur la fréquence des paiements n'étaient pas disponibles ou utilisables pour la majorité des expositions.

⁶ Les Tableau 15 et Tableau 16 s'appuient sur les données de toutes les durées et ne réconcilieront donc pas avec les Tableau 13 et Tableau 14, qui se fondent sur les données des durées 1 à 12.

La plupart des polices T10 (environ 90 % d'après les polices sur lesquelles il y a de l'information) sont payées mensuellement. Les polices payées sur une base moins fréquente affichent des taux de déchéance beaucoup plus élevés.

Tableau 17 Variance dans les taux de déchéance selon la fréquence (d'après le nombre)

Fréquence	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Mensuelle	37 %	8,4 %	1,09
Annuelle*	4 %	11,1 %	1,40
Inconnue	59 %	8,5 %	0,93
Total	100 %	8,6 %	1,00

*La base annuelle comprend les fréquences trimestrielle et semestrielle (0,6 % de l'exposition).

Tableau 18 Variance dans les taux de déchéance selon la fréquence (d'après le montant)

Fréquence	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Mensuelle	31 %	7,7 %	1,08
Annuelle*	5 %	9,3 %	1,31
Inconnue	64 %	7,9 %	0,95
Total	100 %	7,9 %	1,00

*La base annuelle comprend les fréquences trimestrielle et semestrielle (0,6 % de l'exposition).

Mode de paiement

Par rapport aux taux normalisés, les taux de déchéance sur les polices non payées par chèque préautorisé ou modalités semblables sont environ le double de ceux des polices payées par chèque préautorisé. Le lecteur est prié de prendre note de la proportion très élevée des expositions (48 % d'après le nombre) où les données sur le mode de paiement ne sont pas disponibles ou utilisables.

Tableau 19 Variance dans les taux de déchéance selon le mode de paiement (d'après le nombre)

Mode de paiement	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Préautorisé	44 %	7,4 %	0,93
Autre	8 %	15,7 %	1,82
Inconnu	48 %	8,5 %	0,93
Total	100 %	8,6 %	1,00

Tableau 20 Variance dans les taux de déchéance selon le mode de paiement (d'après le montant)

Mode de paiement	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Préautorisé	39 %	6,4 %	0,89
Autre	9 %	13,9 %	1,79
Inconnu	52 %	7,9 %	0,94
Total	100 %	7,9 %	1,00

Police autonome c. avenant

La couverture T10 peut être offerte dans une police autonome ou sous forme d'avenant à une police de base qui fournit de l'assurance sur une base traditionnelle de vie entière ou de vie universelle⁷. Les polices autonomes représentent 89 % de l'exposition d'après le nombre et 94 % d'après le montant.

La somme assurée moyenne pour l'assurance T10 sous forme d'avenant est beaucoup moins élevée que sous forme de polices autonomes comme on peut le constater dans le Tableau 21.

Tableau 21 Somme assurée moyenne selon une police autonome/un avenant

Catégorie	Somme assurée moyenne (000)
Police autonome	295
Avenant sur vie universelle	188
Avenant sur autre	128

Les taux de déchéance pour les avenants à des polices d'assurance-vie universelle se situent au niveau des taux normalisés tandis que les taux de déchéance pour les avenants à d'autres types de polices de base sont inférieurs aux taux normalisés.

Tableau 22 Variance dans les taux de déchéance selon une police autonome/un avenant (d'après le nombre)

Catégorie	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Police autonome	89 %	8,6 %	1,01
Avenant sur vie universelle	6 %	8,9 %	1,02
Avenant sur autre	5 %	8,3 %	0,86
Total	100 %	8,6 %	1,00

⁷ Dans les données, la couverture T10 était, dans de rares cas, fournie sous forme d'avenant à une autre police temporaire ou à une police d'assurance-maladie.

Tableau 23 Variance dans les taux de déchéance selon une police autonome/un avenant (d'après le montant)

Catégorie	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Police autonome	94 %	7,9 %	1,00
Avenant sur vie universelle	4 %	7,9 %	1,01
Avenant sur autre	2 %	8,3 %	0,90
Total	100 %	7,9 %	1,00

Assurance-vie sur deux têtes

Les taux de déchéance au titre des polices d'assurance-vie sur deux têtes sont plus élevés que les taux normalisés lorsqu'ils sont mesurés d'après le nombre et s'en rapprochent lorsqu'ils sont mesurés d'après le montant.

La catégorie d'assurance-vie sur deux têtes comporte exclusivement les polices d'assurance-vie payables au premier décès. Les polices d'assurance-vie payables au dernier décès n'ont pas été prises en compte dans le cadre de l'étude.

Tableau 24 Variance dans les taux de déchéance selon l'assurance-vie sur une/deux tête(s) (d'après le nombre)

Catégorie	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Sur une tête	94 %	8,6 %	0,99
Sur deux têtes	6 %	9,4 %	1,09
Total	100 %	8,6 %	1,00

Tableau 25 Variance dans les taux de déchéance selon l'assurance-vie sur une/deux tête(s) (d'après le montant)

Catégorie	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Sur une tête	95 %	7,9 %	1,00
Sur deux têtes	5 %	8,5 %	1,05
Total	100 %	7,9 %	1,00

Cote de mortalité

Les polices souscrites selon une cote de mortalité plus élevée que la cote normale représentent environ 6 % de la base de données de l'étude. Les taux de déchéance de ces polices sont légèrement plus élevés que les taux normalisés mesurés d'après le nombre, mais considérablement plus élevés si mesurés d'après le montant.

Tableau 26 Variance dans les taux de déchéance selon la cote de mortalité (d'après le nombre)

Cote de mortalité	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
100	94 %	8,6 %	1,00
101-249	4 %	7,8 %	1,05
250 +	2 %	9,3 %	1,03
Total	100 %	8,6 %	1,00

Tableau 27 Variance dans les taux de déchéance selon la cote de mortalité (d'après le montant)

Cote de mortalité	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
100	94 %	7,9 %	0,99
101-249	4 %	7,5 %	1,15
250 +	2 %	9,5 %	1,15
Total	100 %	7,9 %	1,00

Somme assurée

Les variations selon la somme assurée sont relativement modestes dans la plupart des cas. Cependant, les polices d'un montant très important (2 000 000 \$ et plus) affichent des taux supérieurs aux taux normalisés.

Tableau 28 Variance dans les taux de déchéance selon la somme assurée (d'après le nombre)

Montant	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Moins de 50 000 \$	2 %	11,3 %	1,10
De 50 000 \$ à moins de 100 000 \$	8 %	10,2 %	0,98
De 100 000 \$ à moins de 250 000 \$	46%	9,3 %	1,03
De 250 000 \$ à moins de 500 000 \$	27 %	7,8 %	0,98
De 500 000 \$ à moins de 1 000 000 \$	12 %	6,8 %	0,90
De 1 000 000 \$ à moins de 2 000 000 \$	4 %	7,0 %	0,96
2 000 000 \$ et plus	1 %	8,2 %	1,19
Total	100 %	8,6 %	1,00

**Tableau 29 Variance dans les taux de déchéance selon la somme assurée
(d'après le montant)**

Montant	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Moins de 50 000 \$	0 %	11,4 %	1,01
De 50 000 \$ à moins de 100 000 \$	2 %	10,4 %	0,93
De 100 000 \$ à moins de 250 000 \$	22 %	9,4 %	1,00
De 250 000 \$ à moins de 500 000 \$	28 %	7,8 %	0,99
De 500 000 \$ à moins de 1 000 000 \$	24 %	6,8 %	0,93
De 1 000 000 \$ à moins de 2 000 000 \$	14 %	7,0 %	0,99
2 000 000 \$ et plus	9 %	8,5 %	1,26
Total	100 %	7,9 %	1,00

Province

Pour certains assureurs, l'information concernant la province de résidence n'était pas disponible⁸. Ainsi, les données sur la résidence étaient disponibles pour 47 % de l'exposition.

Il y a des variations régionales significatives dans le comportement au plan de la déchéance. Les taux de déchéance dans l'Ouest sont moins élevés que dans le reste du pays. Pour faciliter la présentation, certaines des données des Tableau 30 et Tableau 31 sont fournies dans le Tableau 32 sur une base normalisée, une fois le segment Inconnu retiré.

Tableau 30 Variance dans les taux de déchéance selon la province (d'après le nombre)

Province	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Colombie-Britannique	6 %	8,3 %	1,05
Alberta	5 %	7,2 %	0,91
Saskatchewan	1 %	7,3 %	0,92
Manitoba	1 %	8,4 %	1,04
Ontario	20 %	9,0 %	1,14
Québec	10 %	9,8 %	1,20
Nouveau-Brunswick	1 %	8,8 %	1,10
Nouvelle-Écosse	1 %	8,1 %	1,03
Île-du-Prince-Édouard	0 %	8,4 %	1,14

⁸ En outre, même pour certains assureurs ayant fourni des données sur la résidence, la résidence pour certaines polices était codée Inconnue.

Terre-Neuve-et-Labrador	1 %	7,7 %	1,01
Autre (voir la note)	0 %	14,5 %	1,74
Inconnue	53 %	8,4 %	0,92
Total	100 %	8,6 %	1,00

Note : La catégorie Autre comprend les territoires et hors-Canada.

Tableau 31 Variance dans les taux de déchéance selon la province (d'après le montant)

Province	Proportion des expositions	Taux de déchéance réel	Ratio de variance
Colombie-Britannique	7 %	7,6 %	1,04
Alberta	6 %	6,7 %	0,93
Saskatchewan	1 %	6,5 %	0,90
Manitoba	1 %	7,8 %	1,04
Ontario	18 %	8,3 %	1,14
Québec	7 %	9,0 %	1,22
Nouveau-Brunswick	1 %	8,1 %	1,11
Nouvelle-Écosse	1 %	7,4 %	1,04
Île-du-Prince-Édouard	0 %	7,5 %	1,11
Terre-Neuve-et-Labrador	0 %	7,5 %	1,05
Autre (voir la note)	0 %	12,7 %	1,57
Inconnue	58 %	7,8 %	0,94
Total	100 %	7,9 %	1,00

Note : La catégorie Autre comprend les territoires et hors-Canada.

Tableau 32 Variance dans les taux de déchéance selon la province – Normalisé

Province	Ratio de variance (normalisé)	
	D'après le nombre	D'après le montant
Colombie-Britannique	0,95	0,95
Alberta	0,83	0,85
Saskatchewan	0,84	0,83
Manitoba	0,94	0,95
Ontario	1,03	1,04
Québec	1,09	1,12
Nouveau-Brunswick	1,01	1,02
Nouvelle-Écosse	0,94	0,95
Île-du-Prince-Édouard	1,04	1,01
Terre-Neuve-et-Labrador	0,92	0,96
Total	1,00	1,00

Assureurs

La variation entre les assureurs dans l'activité de déchéance est substantielle. Le lecteur est prié de prendre note qu'à tout le moins une partie de la variation observée peut être attribuable à des éléments du portefeuille de polices qui ne sont pas contrôlés dans le cadre des tableaux de référence.

Il convient de souligner qu'il n'y a aucune correspondance entre les codes des assureurs utilisés dans les Tableau 33 et Tableau 34.

Tableau 33 Variance dans les ratios de déchéance selon l'assureur (d'après le nombre)

Code de l'assureur	Ratio de variance
A	0,89
B	0,92
C	0,92
D	0,94
E	0,95
F	0,96
G	0,97
H	1,00
I	1,16
J	1,19
Total	1,00

Tableau 34 Variance dans les ratios de déchéance selon l'assureur (d'après le montant)

Code de l'assureur	Ratio de variance
1	0,92
2	0,92
3	0,93
4	0,94
5	0,96
6	0,99
7	1,01
8	1,05
9	1,14
10	1,18
Total	1,00

ACTIVITÉ DE DÉCHÉANCE AU POINT DU PREMIER RENOUVELLEMENT

L'activité de déchéance augmente considérablement au fur et à mesure que les polices T10 se rapprochent du point du premier renouvellement (c.-à-d., à la fin de la durée 10). Aux âges plus avancés, ainsi qu'indiqué au Tableau 35, les taux de déchéance à la durée 10 sont à peu près 10 fois plus élevés que le taux moyen en vigueur pendant les durées précédentes.

**Tableau 35 Ratio des taux de déchéance à la durée 10 au taux moyen des durées 1 à 9
(d'après le nombre et le montant)**

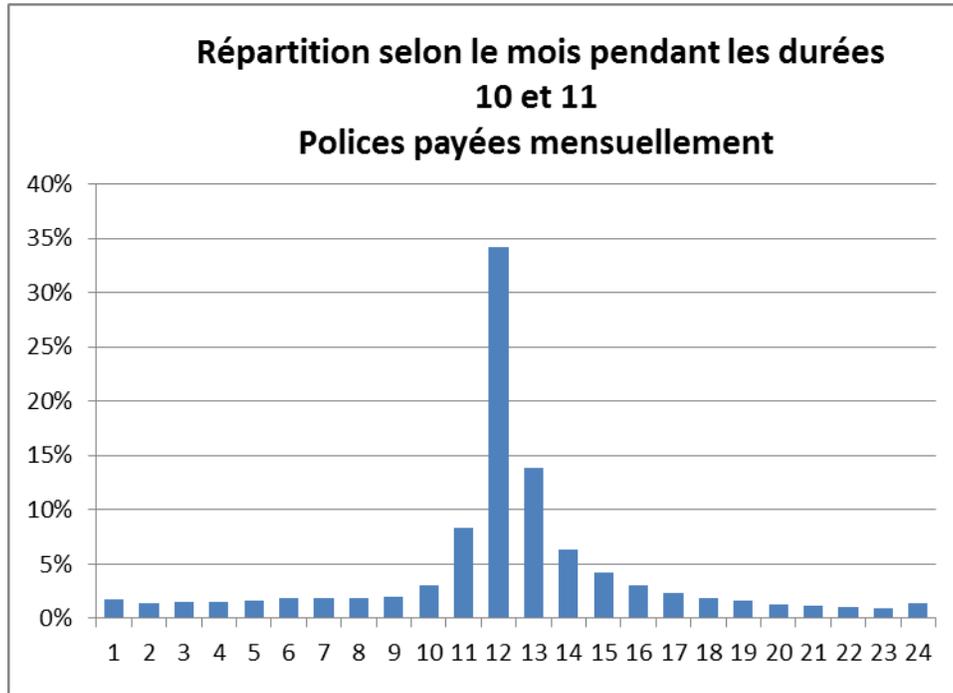
Âge à l'émission	Nombre	Montant
Moins de 25	1,7	1,9
25–29	2,2	2,7
30–34	3,4	4,1
35–39	4,7	5,6
40–44	6,3	7,3
45–49	7,9	8,8
50–54	9,2	9,7
55–59	9,9	10,1
60–64	9,8	10,1
65–69	9,7	9,3
Total	5,3	6,2

Dans cette section, on examine plus en détail le comportement des déchéances pendant les durées 10 et 11. L'analyse s'appuie sur le nombre de polices et ne porte que sur les polices payées mensuellement ou annuellement (99 % de la base de données de l'étude).

Ainsi qu'indiqué au Tableau 17, la plupart des polices T10 (environ 90 %) sont payées mensuellement. Le Graphique 2 montre que, dans les polices payées mensuellement, l'activité de déchéance mensuelle ne varie pas beaucoup jusqu'à environ deux mois avant la date de renouvellement. L'activité de déchéance la plus importante se produit le dernier mois de l'échéance du terme initial, et représente 34 % des déchéances déclarées dans les deux ans (durées 10 et 11).

Pendant les mois suivant immédiatement le renouvellement, on constate un nombre de déchéances supérieur à la moyenne, qui diminue pour s'établir à un niveau constant après huit mois.

**Graphique 2 Répartition selon le mois des déchéances pendant les durées 10 et 11 –
Polices payées mensuellement**

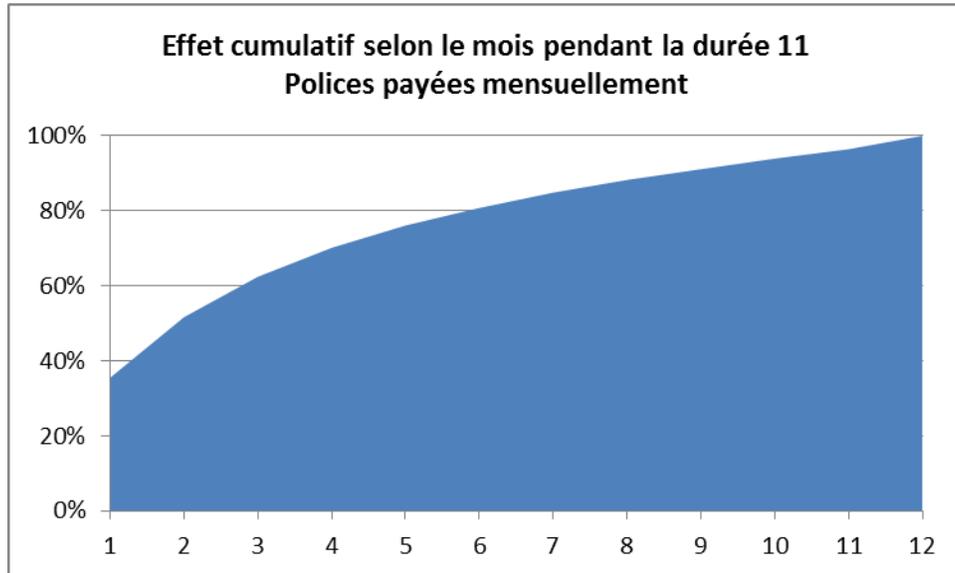


Les Graphique 3 et Graphique 4 donnent une idée de l’effet cumulatif de l’activité de déchéance mensuelle pendant les durées 10 et 11, respectivement.

**Graphique 3 Répartition selon le mois des déchéances pendant la durée 10 –
Polices payées mensuellement**



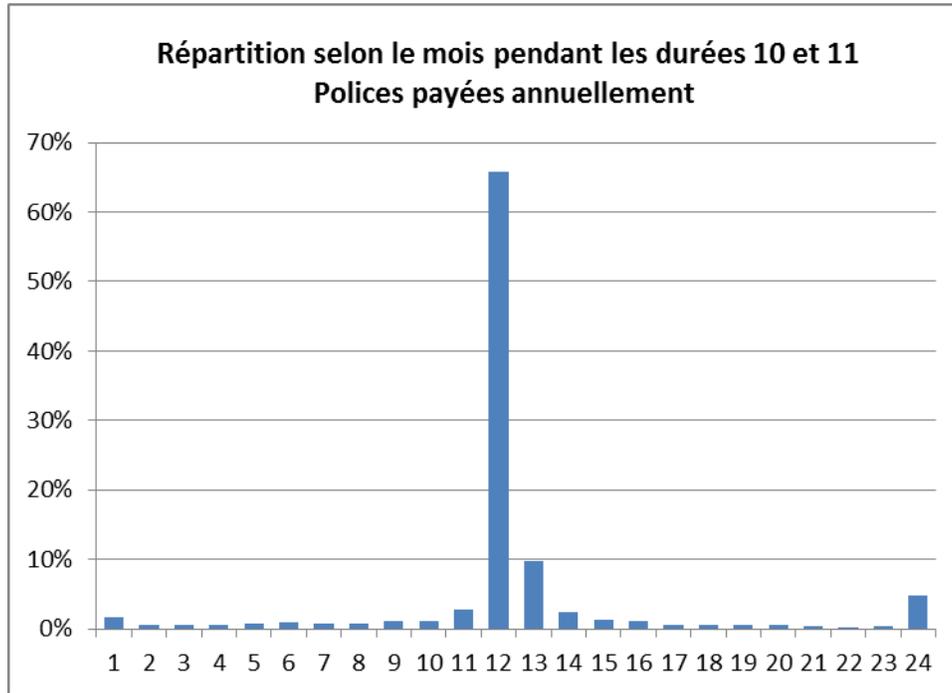
**Graphique 4 Répartition selon le mois des déchéances pendant la durée 11 –
Polices payées mensuellement**



Le Graphique 5 indique que, dans les polices payées annuellement, l'activité de déchéance mensuelle ne varie pas beaucoup jusqu'à deux mois avant la date de renouvellement. L'activité de déchéance la plus importante se produit le dernier mois du terme initial de la police, et représente plus de 60 % des déchéances déclarées pendant la période de deux ans.

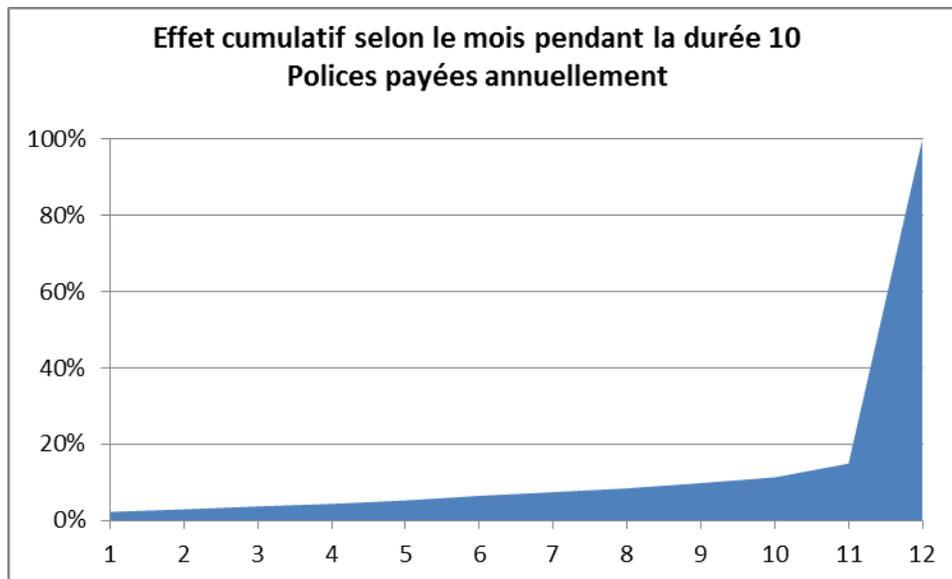
Pendant les mois suivant immédiatement le renouvellement, on constate un nombre de déchéances supérieur à la moyenne qui diminue pour s'établir à un niveau constant après huit mois.

**Graphique 5 Répartition selon le mois des déchéances pendant les durées 10 et 11 –
Polices payées annuellement**

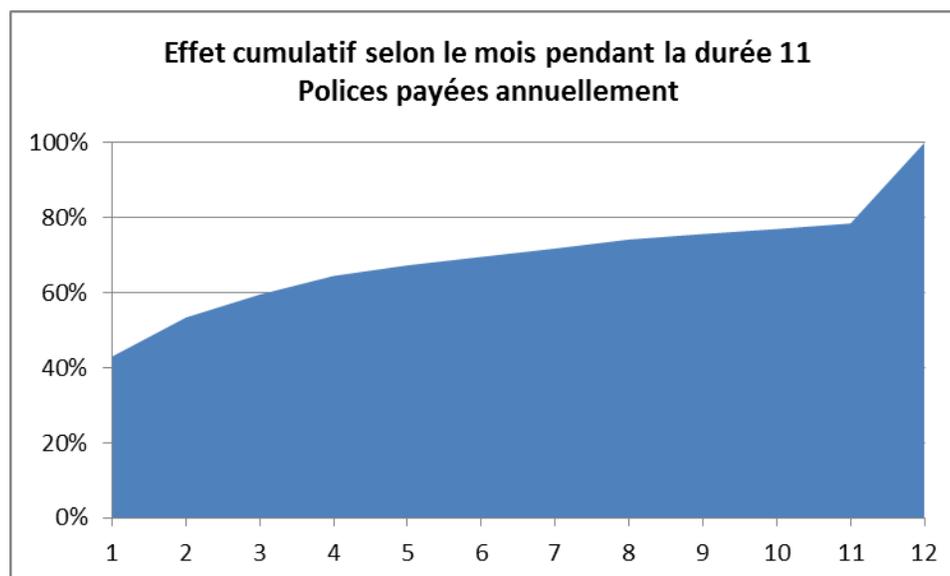


Les Graphique 6 et Graphique 7 donnent une idée de l’effet cumulatif de l’activité de déchéance mensuelle pendant les durées 10 et 11, respectivement.

**Graphique 6 Répartition selon le mois des déchéances pendant la durée 10 –
Polices payées annuellement**



**Graphique 7 Répartition selon le mois des déchéances pendant la durée 11 –
Polices payées annuellement**



Le Tableau 36 présente les répartitions mensuelles et mensuelles cumulatives des déchéances pendant les durées 10 et 11. Les données sont aussi illustrées dans les graphiques ci-dessus.

**Tableau 36 Répartition des taux de déchéance selon le mois pendant les durées 10 et 11
(d'après le mode de paiement)**

Mois	Polices payées mensuellement		Polices payées annuellement	
	Déchéances mensuelles	Déchéances cumulatives	Déchéances mensuelles	Déchéances cumulatives
AN10 – M 1	1,8 %	1,8 %	1,7 %	1,7 %
AN10 – M 2	1,4 %	3,2 %	0,5 %	2,2 %
AN10 – M 3	1,5 %	4,7 %	0,6 %	2,8 %
AN10 – M 4	1,6 %	6,3 %	0,5 %	3,3 %
AN10 – M 5	1,7 %	7,9 %	0,7 %	4,0 %
AN10 – M 6	1,8 %	9,8 %	0,9 %	5,0 %
AN10 – M 7	1,8 %	11,6 %	0,7 %	5,7 %
AN10 – M 8	1,9 %	13,4 %	0,8 %	6,5 %
AN10 – M 9	2,0 %	15,4 %	1,1 %	7,6 %
AN10 – M10	3,0 %	18,5 %	1,2 %	8,7 %
AN10 – M11	8,4 %	26,8 %	2,8 %	11,5 %
AN10 – M12	34,1 %	61,0 %	65,9 %	77,4 %
AN11 – M 1	13,9 %	74,8 %	9,7 %	87,1 %
AN11 – M 2	6,3 %	81,1 %	2,4 %	89,5 %

AN11 – M 3	4,2 %	85,3 %	1,4 %	90,9 %
AN11 – M 4	3,0 %	88,4 %	1,1 %	92,0 %
AN11 – M 5	2,3 %	90,7 %	0,6 %	92,6 %
AN11 – M 6	1,8 %	92,5 %	0,5 %	93,1 %
AN11 – M 7	1,6 %	94,1 %	0,5 %	93,6 %
AN11 – M 8	1,3 %	95,4 %	0,5 %	94,2 %
AN11 – M 9	1,1 %	96,5 %	0,3 %	94,5 %
AN11 – M10	1,1 %	97,6 %	0,3 %	94,8 %
AN11 – M11	1,0 %	98,6 %	0,3 %	95,1 %
AN11 – M12	1,4 %	100,0 %	4,9 %	100,0 %

MISES EN GARDE

Les utilisateurs du présent rapport devraient prendre connaissance de ce qui suit :

1. Les tableaux des taux de déchéance détaillés qui figurent dans la présente étude s'appuient sur l'expérience combinée de divers produits vendus par diverses sociétés d'assurance par le biais de divers réseaux de distribution pendant une période prolongée. La tarification des polices, les normes de souscription et les facteurs concurrentiels peuvent avoir évolué avec le temps, et l'expérience déclarée n'est peut-être pas tout à fait prédictive des polices actuellement émises.
2. La majorité des expositions sur lesquelles s'appuient les tableaux des taux de déchéance publiés dans la présente étude (environ 60 %) partagent les caractéristiques suivantes :
 - a. Polices autonomes;
 - b. Non-fumeurs;
 - c. Cote normale;
 - d. Payées mensuellement.

Pour les polices présentant d'autres caractéristiques, le lecteur aurait peut-être intérêt à utiliser la base de données semi-agrégées pour évaluer l'impact d'un changement dans ces caractéristiques.

3. Certains assureurs affichent une expérience de déchéance qui est bien différente de celle qui se trouve dans le tableau normalisé. La variation observée peut être attribuable, en partie à tout le moins, à des facteurs qui ne sont pas contrôlés dans le cadre des tableaux de référence (par exemple, la province).

ANNEXE – TABLEAUX DE RÉFÉRENCE

Taux de déchéance selon le nombre

Période/ Âge à l'émission	Moins de 25	25–29	30–34	35–39	40–44	45–49	50–54	55–59	60–64	65–69	Tous les âges
1	11,228 %	7,888 %	6,142 %	5,777 %	5,443 %	5,182 %	4,882 %	4,987 %	5,233 %	5,897 %	
2	11,136 %	8,948 %	7,083 %	6,216 %	5,728 %	5,160 %	4,728 %	4,923 %	5,353 %	5,206 %	
3	11,127 %	9,691 %	7,610 %	6,512 %	5,753 %	5,346 %	5,179 %	5,394 %	6,161 %	5,886 %	
4	10,196 %	9,263 %	7,505 %	6,429 %	5,522 %	5,041 %	4,988 %	5,245 %	6,621 %	6,005 %	
5	9,933 %	9,452 %	7,708 %	6,371 %	5,822 %	5,363 %	5,392 %	5,547 %	6,846 %	5,673 %	
6	9,537 %	9,039 %	7,422 %	6,147 %	5,545 %	5,304 %	5,402 %	6,180 %	6,240 %	5,680 %	
7	8,800 %	8,521 %	6,868 %	5,952 %	5,403 %	5,337 %	5,426 %	6,402 %	5,359 %	4,299 %	
8	8,712 %	8,053 %	6,884 %	6,224 %	5,753 %	5,480 %	5,707 %	6,599 %	5,578 %	4,795 %	
9	8,658 %	8,279 %	7,440 %	6,719 %	6,431 %	6,398 %	6,605 %	7,858 %	6,669 %	5,772 %	
10	16,898 %	19,699 %	24,494 %	29,650 %	35,741 %	42,039 %	48,179 %	56,136 %	58,068 %	53,698 %	
11	16,521 %	21,663 %	28,040 %	33,373 %	37,294 %	40,305 %	42,435 %	44,388 %	38,984 %	30,920 %	
12	7,641 %	8,672 %	8,791 %	9,617 %	10,208 %	10,676 %	12,162 %	11,244 %	8,741 %	7,609 %	
13	6,447 %	6,619 %	6,598 %	7,078 %	7,106 %	7,886 %	9,789 %	9,415 %	6,424 %	5,833 %	
14	5,388 %	5,385 %	5,765 %	5,933 %	6,042 %	6,852 %	9,729 %	5,931 %	6,420 %	6,953 %	
15											5,647 %
16											4,949 %
17											4,453 %
18											4,306 %
19											4,375 %
20											19,422 %
21											18,530 %
22											6,615 %
23											5,201 %
24											4,783 %

Taux de déchéance selon le montant

Période/ Âge à l'émission	Moins de 25	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	Tous les âges
1	9,139 %	5,924 %	4,715 %	4,463 %	4,342 %	4,186 %	4,193 %	4,299 %	5,326 %	8,457 %	
2	10,209 %	7,485 %	5,593 %	4,999 %	4,735 %	4,568 %	4,638 %	5,244 %	5,274 %	5,289 %	
3	10,016 %	8,641 %	6,556 %	5,729 %	5,274 %	5,247 %	5,192 %	5,446 %	6,773 %	6,358 %	
4	9,957 %	8,349 %	6,873 %	6,059 %	5,319 %	5,193 %	5,567 %	5,950 %	7,500 %	6,941 %	
5	9,618 %	9,147 %	7,331 %	6,190 %	5,837 %	5,683 %	5,598 %	5,851 %	6,866 %	7,561 %	
6	9,718 %	8,861 %	7,240 %	6,136 %	5,653 %	5,399 %	5,826 %	6,884 %	6,678 %	6,436 %	
7	9,106 %	8,565 %	6,868 %	6,054 %	5,509 %	5,745 %	6,026 %	6,546 %	5,929 %	4,682 %	
8	8,729 %	8,292 %	7,213 %	6,291 %	6,605 %	6,168 %	6,926 %	8,155 %	5,838 %	5,494 %	
9	8,859 %	8,704 %	8,008 %	7,460 %	7,240 %	7,530 %	7,555 %	9,309 %	8,906 %	7,433 %	
10	18,153 %	21,771 %	26,705 %	32,584 %	39,520 %	46,075 %	52,072 %	59,329 %	63,482 %	63,009 %	
11	18,036 %	24,882 %	31,556 %	37,721 %	41,670 %	45,626 %	47,461 %	49,618 %	44,145 %	30,164 %	
12	8,053 %	9,488 %	9,576 %	10,928 %	11,276 %	12,493 %	13,989 %	13,920 %	7,866 %	3,956 %	
13	6,450 %	6,894 %	7,006 %	7,850 %	7,692 %	10,000 %	12,180 %	14,456 %	6,808 %	6,738 %	
14	5,636 %	5,280 %	6,066 %	6,169 %	7,302 %	7,197 %	12,462 %	6,974 %	11,317 %	2,490 %	
15											6,114 %
16											5,223 %
17											4,755 %
18											4,833 %
19											4,921 %
20											20,274 %
21											20,564 %
22											7,906 %
23											5,856 %
24											4,994 %